



33e PRIX TOURISTIQUE INTERNATIONAL «PICA D'ESTATS»

Le Patronat de Turisme (sorte de Comité régional du tourisme) de la Diputació de Lleida annonce la 33e édition du Prix touristique international «Pica d'Estats» de presse, radio, télévision et Internet, doté de 45 000 € répartis en 8 catégories.

Le prix «Pica d'Estats» s'adresse aux professionnels de l'information et de la communication qui ont publié ou diffusé des travaux journalistiques dans tous les genres, longueurs et formats possibles (radio, télévision, presse et Internet) sur les attraits touristiques des Pyrénées et des Terres de Lleida.

Créé par le Patronat de Turisme (sorte de Comité régional du tourisme) de la Diputació de Lleida, le Prix «Pica d'Estats» vise à saluer et à récompenser les contenus d'information élaborés par des journalistes et créateurs

de contenus qui aident à diffuser, promouvoir et projeter partout dans le monde les ressources naturelles, patrimoniales et culturelles des Pyrénées et des Terres de Lleida, tout en inspirant les voyages de découverte de cette destination et en aidant le secteur touristique, qui joue un rôle économique très important dans la région. Ce prix jouit d'une reconnaissance prestigieuse, tant de par la qualité des travaux présentés que de par le niveau des membres du jury, ainsi que pour la rigueur et l'engagement de l'Ordre des journalistes de Catalogne, qui y participe historiquement en exerçant la présidence du jury. Fort d'un long parcours, le prix «Pica d'Estats» vise à saluer les travaux journalistiques de qualité, ainsi que le travail immense, professionnel, créatif et rigoureux exercé par la profession de journaliste.

BÉNÉFICIAIRES

Le prix «Pica d'Estats» s'adresse aux auteurs de travaux journalistiques publiés sur tout support (presse écrite, radio, télévision et Internet) et produits dans n'importe quelle langue dont la priorité est de promouvoir le tourisme dans la région de Lleida..

CONDITIONS

Les travaux doivent avoir été publiés et produits dans la période comprise entre le 1^{er} octobre 2021 et le 30 septembre 2022. Dans le cas des travaux transmédia, les auteurs ne peuvent postuler que dans une seule catégorie, à l'exception de la photographie. Un même auteur peut uniquement soumettre un maximum de trois travaux par catégorie, en donnant la priorité à celle qui, selon lui, reflète le mieux le langage du support, à l'exception de la photographie, où il peut se présenter dans deux catégories.

FORMAT

Les travaux doivent être soumis conformément aux exigences formelles suivantes:

- **Presse écrite:** original de la publication dans laquelle l'article est apparu ou au format PDF.
- **Radio et télévision:** enregistrement des informations ou des reportages qui sont présentés. Dans le cas des programmes d'information, une sélection de

trois émissions unitaires telles qu'elles ont été diffusées.

- **Internet:** remise du travail tel que publié sur Internet, soit sur un CD multimédia, soit sous forme de fichier HTML, Flash, JPEG, GIF ou imprimé sur papier.

PRIX

S'élevant à 45 000 €, la dotation économique du prix est ventilée comme suit:

- **1 prix spécial de 10 000 €** au meilleur travail parmi les 8 catégories du prix.
- **7 prix de 5 000 €** pour chacun des lauréats des autres catégories.

CATÉGORIES

Le prix est divisé en 8 catégories en fonction du support du projet:

- **Presse écrite.**
- **Radio.**
- **Télévision.**
- **Presse spécialisée en voyages et tourisme.**
- **Reportage photographique.**
- **Presse internationale,** au meilleur travail publié ou diffusé à l'étranger.
- **Médias locaux,** auquel tous les médias des Terres de Lleida pourront postuler.
- **Internet:** portails d'information, reportages, multimédias interactifs ou autres formats numériques publiés sur Internet ou les réseaux sociaux.

JURY

Le jury se composera de professionnels reconnus du monde de l'information et la communication, nommés par résolution du président du Patronat Intercomarcal de Turisme «Terres de Lleida». Le jury se réunira dans la ville de Lleida le samedi 4 février 2023

INSCRIPTIONS ET DÉLAIS

Le formulaire d'inscription et les travaux doivent être soumis par les auteurs, ou par toute personne ou entité accréditant le consentement de ces derniers, dans la période comprise entre le 1er et le 31 octobre 2022, tous deux inclus.

Mode de présentation

La présentation de la candidature/du formulaire d'inscription et des travaux peut s'effectuer par les moyens suivants:

1.- À distance:

Par le biais du formulaire générique figurant à la rubrique «tramits electrònics» (Formalités électroniques) du site Internet: <https://tramits.diputaciollleida.cat/TURISME/>
Conditions requises:
- Pour pouvoir s'inscrire en ligne, il convient de disposer d'un système de signature électronique en cours de validité.

- La demande du formulaire d'inscription est à remplir numériquement, au format PDF, et porter une signature électronique.
- Si la documentation à joindre (travaux) occupe plus de 20 Mo et qu'il n'est donc pas possible de l'envoyer via le formulaire dit générique, il convient de cocher l'option «Documentation supérieure à 20 Mo» à l'intérieur du formulaire. Le Patronat de Turisme fournira alors un lien de téléchargement par e-mail.

2.- En présentiel:

Au Registre du Patronat de Turisme de la Diputació de Lleida, Rambla Ferran, 18, 3r, 25007 Lleida (Espagne). Documents à apporter: formulaire d'inscription, travail journalistique et photocopie d'une pièce d'identité.

3.- Par courrier recommandé:

En joignant la photocopie d'une pièce d'identité à:

Prix «Pica d'Estats»
Patronat de Turisme
de la Diputació de Lleida
Rambla Ferran, 18, 3r,
25007 Lleida

**Formulaire de demande/
bulletin d'inscription et
règlement complet:**
www.aralleida.cat/pica

